



**CONSEIL COMMUNAL  
DE  
BASSINS**

Bassins, le 03 septembre 2020

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 06/2020.

ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- De refuser le rapport de la municipalité sur sa gestion de l'année 2019.

Le Président

François Martignier

Le Secrétaire



Karim Donnet